



MUNICIPALITÉ SAINT-THÉODORE-D'ACTON

1661, Principale, Saint-Théodore-d'Acton, Québec, J0H 1Z0
Téléphone : 450-546-2634 -- Télécopieur : 450-546-2526

PORTAL OFFICIEL
SAINT-THÉODORE-D'ACTON

www.st-theodore.com



[saintheodore.dacton](https://www.facebook.com/saintheodore.dacton)

PROVINCE DE QUÉBEC - MRC D'ACTON

AVIS PUBLIC

Assemblée publique aux fins de consultation

Aux personnes et organismes intéressés par un projet de règlement numéro 614-2018 modifiant le règlement de zonage numéro 03-468 de la municipalité de Saint-Théodore-d'Acton.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

- 1) Lors d'une séance tenue le 15 janvier 2018, le Conseil municipal a adopté un projet de règlement intitulé « Règlement numéro 614-2018 modifiant le règlement de zonage 03-468 de la municipalité de Saint-Théodore-d'Acton ».
- 2) L'objet du projet de règlement est de modifier ledit règlement de zonage afin de créer une nouvelle zone formée des lots numéros 1 959 555 et 4 924 489 du cadastre du Québec, où seraient autorisés l'usage résidentiel unifamilial et certains usages commerciaux para-agricoles, dont l'entretien de machinerie agricole et de véhicules en tous genres en usage complémentaire à l'habitation dans un ou des bâtiments accessoires existants.
- 3) Une assemblée publique de consultation aura lieu le 12 février 2018 à 19h50 à la salle du conseil, au 1661, rue Principale à Saint-Théodore-d'Acton. Au cours de cette assemblée publique, le maire expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption ou de son entrée en vigueur et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
- 4) Le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal aux heures d'ouverture du bureau, soit du lundi au jeudi de 9h00 à midi et de 13h00 à 16h30, le vendredi le bureau municipal étant fermé.
- 5) Le projet contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
- 6) La description plus précise ou l'illustration de ces zones, de ce secteur ou de cette partie peut également être consultée au bureau de la municipalité.

Donné à Saint-Théodore-d'Acton, ce 18 janvier 2018.

Marc Lévesque
Directeur général & secrétaire-trésorier
Municipalité de Saint-Théodore-d'Acton